



Nouveau service fédéral de paiement des cotisations clubs

Thématique :	<input type="checkbox"/> Présidence <input checked="" type="checkbox"/> Administration et Finances <input type="checkbox"/> Haut Niveau <input type="checkbox"/> Formation & Emploi <input type="checkbox"/> Marque	<input type="checkbox"/> Clubs et Territoires <input type="checkbox"/> Pratiques Fédérales <input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles <input type="checkbox"/> 3x3
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Comités <input type="checkbox"/> Ligues <input type="checkbox"/> Ligues et Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs <input type="checkbox"/> CTS

Nombre de pièces jointes : 0

- Information
- Echéance de réponse : le 30 avril 2021

Depuis 2019, la FFBB a lancé la mise en œuvre de sa nouvelle offre de Licence, en intégrant la dématérialisation de la licence fédérale, tout en proposant une actualisation de son offre et une simplification du processus d'acquisition de la licence.

C'est dans cet objectif, que la FFBB souhaite à présent mettre en place un système de paiement de la cotisation afin d'offrir à l'ensemble de ses clubs affiliés la possibilité d'encaisser directement un paiement dématérialisé auprès de leurs adhérents.

HelloAsso, première plateforme de paiement du secteur associatif français a été retenue, dans le cadre de la consultation organisée par la FFBB afin de l'accompagner dans la mise en place d'une solution de paiement au profit de l'ensemble de ses structures affiliées.

1- Qui est HelloAsso :

Sa mission :

« Accompagner et soutenir la transition numérique des associations en offrant à toutes ces organisations des outils de financement gratuits et performants ».

HelloAsso en quelques chiffres :

- +10 années d'expériences
- 70 salariés passionnés
- +135K associations partenaires
- +3M de particuliers engagés
- +340M d'euros collectés

Pourquoi la FFBB a choisi HelloAsso :

HelloAsso c'est :

- Une solution éprouvée dans le secteur associatif depuis plus de 10 ans ;
- Un service entièrement gratuit (pas de frais de mise en service ni de commission) ;
- Une rémunération solidaire grâce à la contribution volontaire (l'adhérent décide de rémunérer ou non l'action) ;
- Un accompagnement personnalisé pour la FFBB, les comités et les clubs.

2- Le paiement des cotisations en ligne avec e-Licence x HelloAsso :

La FFBB a donc choisi d'intégrer HelloAsso comme prestataire de paiement sur e-Licence. Ce partenariat va permettre à chaque club **qui le souhaite** d'activer au travers de FBI le système de paiement des cotisations clubs.

Voici les grandes étapes du processus pour le club :

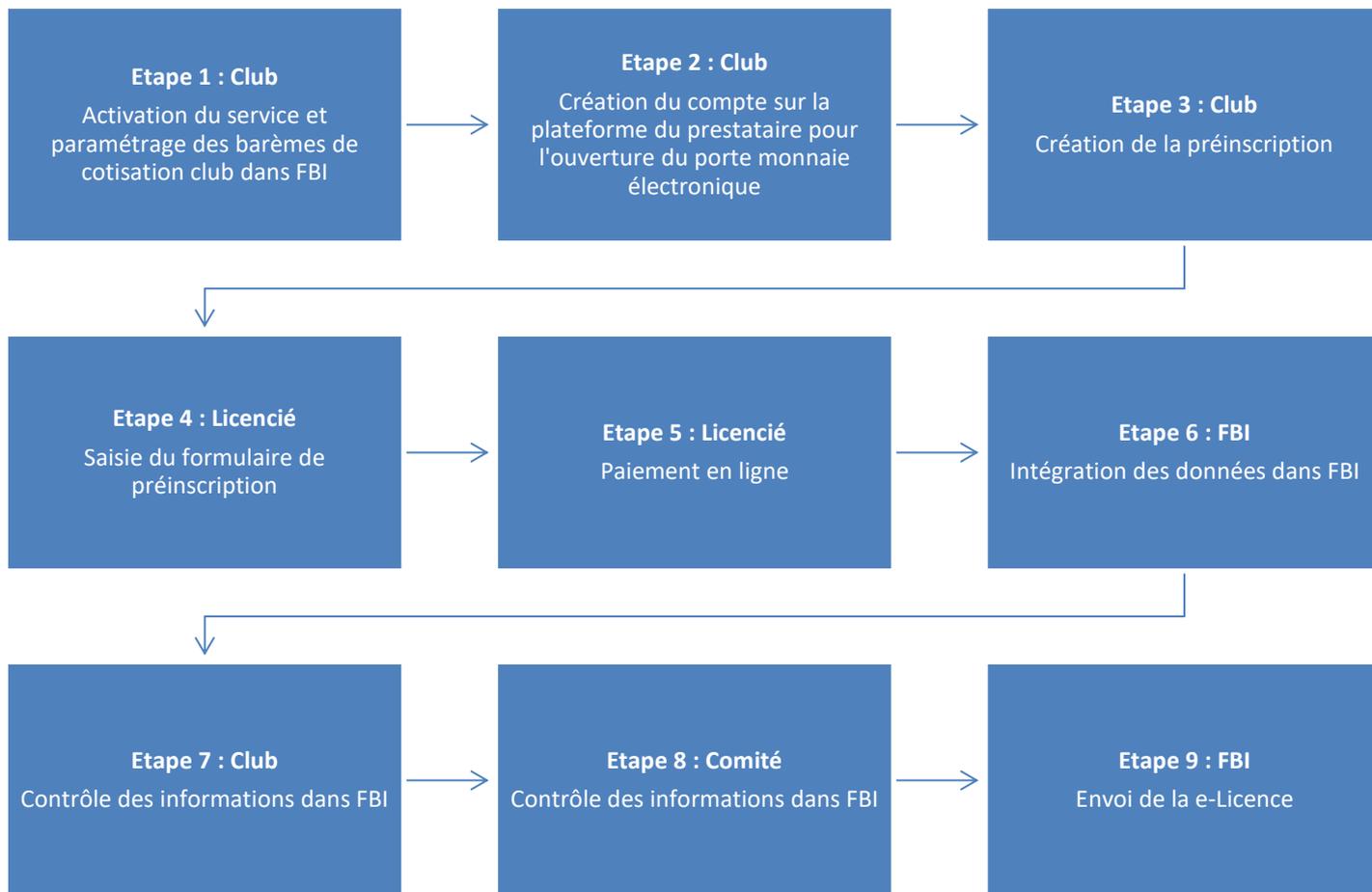
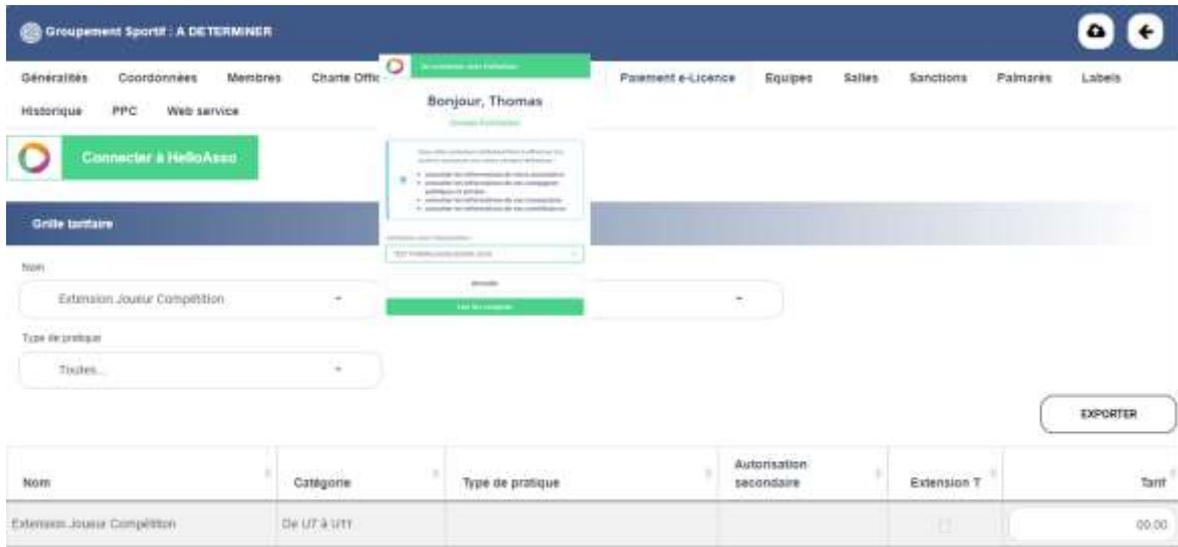


Figure 1 : Process paiement des cotisations

Etape 1 :

La première action du club consiste à activer le service de paiement en liant les comptes FBI et HelloAsso grâce à la mire d'autorisation présente sur FBI.



The screenshot shows the FBI web interface for a club. The top navigation bar includes 'Généralités', 'Coordonnées', 'Membres', 'Charte Officielle', 'Mire de connexion FBI / HelloAsso' (highlighted in green), ' Paiement e-Licence', 'Equipes', 'Salles', 'Sanctions', 'Palmarès', and 'Labels'. Below the navigation bar, there is a user greeting 'Bonjour, Thomas' and a 'Connecter à HelloAsso' button. The main content area is titled 'Mire de connexion FBI / HelloAsso' and contains a form with the following fields:

- Non:
- Extension Joueur Compétition:
- Type de pratique:

There is an 'EXPORTER' button on the right side of the form. Below the form is a table with the following data:

Nom	Catégorie	Type de pratique	Autorisation secondaire	Extension T	Tarif
Extension Joueur Compétition	De UT à UT1			<input type="checkbox"/>	00.00

Figure 2 : Mire de connexion FBI / HelloAsso

Puis dans un deuxième temps, le club devra saisir ses barèmes des cotisations clubs dans FBI.

Pour cela deux possibilités :

- Lors du renouvellement d'affiliation dématérialisé dans FBI (avant le 1^{er} Juillet 2021)
- Sur sa fiche organisme dans FBI (après le 1^{er} juillet 2021 si le club a effectué son renouvellement d'affiliation)

Dès lors que les comptes FBI et HelloAsso sont liés et que les barèmes sont saisis, le club pourra proposer le paiement à ses licenciés et collecter des fonds.

NB : HelloAsso prendra rendez-vous avec chacun des clubs inscrits au service de paiement fédéral afin de les accompagner dans leur démarche et de répondre à l'ensemble de leurs questions. Lors de l'inscription, il est donc important que les clubs indiquent un numéro de téléphone sur lequel ils souhaitent être contactés.

Etape 2 :

Le club devra également fournir les documents officiels nécessaires à l'ouverture de son porte-monnaie électronique depuis son espace HelloAsso.

The image displays a multi-step web interface for account validation. The top section, 'Authentification de mon organisme', shows a status of 'Pas encore authentifié' and provides instructions on how to authorize the account. Below this, 'Vos coordonnées bancaires' includes fields for IBAN and BIC, and a section for uploading a scanned document. The 'Mandataire' section contains a form for personal information (name, date of birth, email, address) and a 'Pièces d'identité' section with a document upload button. The 'Organisme' section has an 'Informations' form with a dropdown for the organization. The 'Documents' section lists three required documents: 'Copie de la statuts ou journal officiel', 'Liste des membres du bureau de l'organisme', and 'Statuts révisés de l'association', each with an upload button. At the bottom, there are buttons for 'Enregistrer mes informations' and 'Envoyer mes données d'authentification'.

Figure 3 : Saisie des informations de validation de compte HelloAsso (KYC)

HelloAsso contrôlera les documents officiels et validera le compte définitivement (sous 48h). Dès validation par HelloAsso, le service sera activé et le club pourra alors encaisser les fonds collectés sur son compte bancaire.

Etape 3 :

Le club crée la préinscription dans FBI et l'envoie au licencié. Cette étape est identique au processus actuel. Il sera cependant possible de personnaliser les montants directement sur la préinscription pour accorder des réductions à certains licenciés.

Etape 4 :

Le licencié saisit son formulaire et lors de la dernière étape procèdera au choix de son mode de paiement.

The screenshot displays the 'DEMANDE DE RENOUELEMENT DE LICENCE' form for a club. At the top, there is a navigation bar with the FFBB logo, the club name, and links for FAQ, Assistance, and 'Contacter le club'. Below this, there are two checked checkboxes for marketing consent. The main section is titled 'JE SÉLECTIONNE MON MODE DE PAIEMENT' and features two options: 'RÈGLEMENT PAR CARTE BANCAIRE 100% SÉCURISÉ' (selected with a blue checkmark) and 'RÈGLEMENT PAR CHÈQUE'. Below the options is a detailed privacy notice in French, followed by 'ÉTAPE PRÉCÉDENTE' and 'JE VALIDE' buttons.

DEMANDE DE RENOUELEMENT DE LICENCE <NOM CLUB>
<NOM CLUB>

J'autorise la FFBB et ses filiales à m'envoyer par courriel des offres promotionnelles et/ou commerciales pour ses activités (billetterie, produits dérivés...).

J'autorise la FFBB à transmettre à ses partenaires mon adresse électronique à des fins promotionnelles et/ou commerciales.

JE SÉLECTIONNE MON MODE DE PAIEMENT

RÈGLEMENT PAR CARTE BANCAIRE
100% SÉCURISÉ

RÈGLEMENT PAR CHÈQUE

Vous êtes informé que vos données à caractère personnel, recueillies sur ce formulaire, font l'objet d'un traitement informatique auprès de la Fédération Française de Basket-Ball pour l'enregistrement de la licence et pour les activités fédérales. Elles sont destinées à la FFBB, ses Ligues, Comités et Clubs. Aussi, les données vous concernant peuvent être transmises aux autorités compétentes afin notamment de veiller au respect de l'interdiction relative aux paris sportifs et à l'honorabilité.

En application des dispositions du règlement disciplinaire général de la FFBB, l'adresse e-mail du licencié pourra être utilisée comme moyen de communication.

Conformément à la réglementation en vigueur Loi « informatique et libertés » de 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données - Règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement des données vous concernant. Vous disposez également d'un droit à la portabilité de vos données ainsi qu'un droit à la limitation du traitement dans certains cas précis visés par le règlement européen n°2016/679 (RGPD). Ces droits peuvent être exercés directement en vous adressant à la FFBB, Délégué à la Protection des Données, 117 rue Château des Rentiers 75013 PARIS (info@ffbb.com).

ÉTAPE PRÉCÉDENTE

JE VALIDE

Figure 4 : Choix du mode de paiement e-Licence

Etape 5 :

Si le licencié choisit le mode de paiement par « Carte Bancaire », il sera redirigé vers un formulaire de paiement qu'il devra valider.

The screenshot shows a payment page for 'SA Bureaux Métropole Sudat'. The total amount to be paid is 72,83 €. The breakdown is as follows:

Description	Montant
Règlement à SA Bureaux Métropole Sudat	70,90 €
Contribution additionnelle à Helloasso	1,93 €
Total	72,83 €

Below the breakdown, there are fields for 'Informations' (Nom, Prénom, Adresse, Téléphone) and a 'Payer 72,83 €' button. A security icon and text on the right state: 'Helloasso, la solution de paiement alternative et sécurisée'.

Figure 5 : Formulaire de paiement

Pour finir, le licencié renseigne les informations relatives à sa carte bancaire puis valide son paiement. Un mail de validation lui sera alors adressé.

The screenshot shows the 'Paiement sécurisé' (Secure Payment) page. It displays the Helloasso logo and the following information:

- Club de basket-ball
- Identifiant du marchand : 76041374
- Référence commande : 8157277
- Montant : 118 €

The 'Paiement sécurisé' section includes fields for 'Numéro de carte', 'Expire le' (Month and Year), and 'Cryptogramme visuel'. A 'Payer' button is visible. Logos for Visa and Mastercard are shown at the bottom. Security logos for PayZen and PCI DSS are also present.

Figure 6 : Paiement CB

Etape 6 :

Une fois le paiement effectué, les informations seront mises à jours sur la plateforme HelloAsso et sur FBI. Le club aura accès à l'ensemble des paiements et pourra suivre ses cotisations dans les deux outils.

NB : Dans un premier temps, seul l'outil HelloAsso permettra d'effectuer des remboursements et de verser les fonds sur le compte bancaire du club.

NUMERO	CAMPAGNE	TYPE	DESIGNATION	DATE	MONTANT	CODE PROMU	STATUT	MOYEN DE PAIEMENT	ATTESTATION	RECU	DON ANONYME	NOM	PRENOM	SOCIETE	ADRESSE
11	TEST APP MOBILE	Inscription	gratuit	Dec 4 2020, 10:01:00 AM	0						Non	John	John		
10	TEST APP MOBILE	Inscription	gratuit	Dec 4 2020, 10:01:00 AM	0						Non	John	John		
9	TEST APP MOBILE	Inscription	gratuit	Dec 4 2020, 10:01:00 AM	0						Non				
8	TEST APP MOBILE	Inscription	gratuit	Dec 4 2020, 09:57:00 AM	0						Non	Jacky	Thomas		
7	TEST APP MOBILE	Inscription	gratuit	Dec 4 2020, 10:01:00 AM	0						Non	John	John		
6	TEST APP MOBILE	Inscription	gratuit	Dec 4 2020, 10:01:00 AM	0						Non	John	John		
5	TEST APP MOBILE	Inscription	gratuit	Dec 4 2020, 10:01:00 AM	0						Non	Thomas	Jacky		
4	TEST APP MOBILE	Inscription	gratuit	Dec 4 2020, 10:01:00 AM	0						Non	John	John		
3	TEST APP MOBILE	Inscription	gratuit	Dec 4 2020, 10:01:00 AM	0						Non	Thomas	John		

Figure 7 : Suivi des paiements sur la plateforme HelloAsso

Etape 7 :

Le club contrôle la préinscription en s'assurant que les informations et les documents sont conformes, puis valide la préinscription (aucun changement par rapport au processus actuel).

Etape 8 :

Le comité contrôle la licence dans FBI et le cas échéant la valide définitivement (aucun changement par rapport au processus actuel).

Etape 9 :

Le licencié reçoit sa e-Licence par mail (aucun changement par rapport au processus actuel).

3- Les prochaines étapes du projet :

Voici les prochaines étapes du projet :

- Avant fin avril 2021 : Appel à intérêt auprès des clubs de la fédération (cf. point 5) ;
- A partir de mai 2021 : Mise en place de la formation et de l'accompagnement pour les clubs et les comités (cf. point 4) ;
- 18 mai 2021 : Ouverture du renouvellement d'affiliation avec la possibilité d'activer le service de paiement pour les clubs ;
- 1^{er} juin 2021 : Ouverture du service e-Licence.

4- Zoom sur l'accompagnement au changement :

Le pôle Formation de la FFBB mettra en place des **outils pour accompagner les licencié(e)s, les clubs et les comités dans cette démarche**. Voici un panel des supports prévus :

- Des webinaires afin de présenter la solution (démonstration de l'outil) et permettre aux différents acteurs d'échanger sur sa mise en place ;
- Un rendez-vous téléphonique avec HelloAsso pour chaque club qui souscrit au service. Cet appel va permettre à HelloAsso de présenter la solution dans le détail et de répondre aux éventuelles questions des clubs ;

- Une formation e-learning pour accompagner les structures pas à pas dans les démarches de mise en place du service ;
- Des tutoriels vidéos disponibles dans la formation en ligne et sur notre plateforme YouTube « FFBB Formation » ;
- Une FAQ reprenant les questions les plus fréquemment posées ;
- Des articles de Blog sur le site HelloAsso ;
- Une équipe dédiée FFBB x HelloAsso pour former et accompagner les référents comités.



Focus webinaire club :

Un webinaire clubs sera organisé le **18 mai 2021 de 19h à 20h15** pour présenter le nouveau service de paiement à l'ensemble des clubs.

La réunion s'effectuera sur la plateforme de notre partenaire Be Sport, [cliquez-ici](#) pour vous rendre sur la page de l'évènement et vous connecter au webinaire.

5- Appel à intérêt :

HelloAsso s'engage à **contacter par téléphone chacun des clubs de la FFBB s'inscrivant au service**. Il est donc indispensable de pouvoir estimer la charge de travail afin que notre prestataire puisse mettre à disposition les ressources nécessaires. C'est dans ce cadre que nous vous demandons de bien vouloir répondre à ce bref questionnaire.

Accéder au questionnaire [ici](#)

Contact : Votre Référent Licences de Comité

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Jérémy RUSCONI Analyste Fonctionnel	Clarisse ACHE Directrice Service Systèmes d'Information	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2021-05-03 NOTE LR CD Clubs Offre de service fédéral - Paiement des cotisations clubs VFIN	